

# Maîtriser les délais clés d'une TUP

Grâce à Legalstart Pro, sécurisez toutes vos TUP en anticipant en amont les délais légaux et les points de vigilance.

# 1. Quels sont les fondements juridiques ?

La **transmission universelle de patrimoine (TUP)** est prévue par l'article **1844-5 du Code civil**. Ce texte dispose que la réunion de toutes les parts sociales en une seule main n'entraîne pas la dissolution de plein droit de la société.

Cependant, si la société est effectivement dissoute alors qu'elle ne comporte plus qu'un seul associé personne morale, la transmission universelle de patrimoine opère de plein droit, sans liquidation, au profit de cet associé unique.

Les créanciers peuvent former opposition dans le **délai de 30 jours à compter de la publication de la dissolution**.

Par ailleurs, le **décret n° 2024-751 du 7 juillet 2024** modifie l'article 8 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 pris pour l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978. Cette réforme, entrée en vigueur le 1er octobre 2024, impose la publication de la dissolution au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) pour rendre la TUP opposable aux tiers.

Avant cette date, le point de départ du **délai d'opposition était la publication au journal d'annonces légales (JAL)**, ce qui permettait aux parties de choisir la date de publication et donc d'anticiper la date effective de la TUP.

**Depuis le 1er octobre 2024, le délai d'opposition court à compter de la publication au BODACC.** La date de réalisation de la TUP dépend donc des délais de traitement par le greffe et des délais de publication au BODACC. Elle ne peut plus être maîtrisée à l'avance.

## 2. La procédure d'opposition

L'opposition doit être formée devant le **tribunal de commerce compétent** dans un **délai de 30 jours** à compter de la publication de la décision de dissolution au BODACC.

Le tribunal peut alors :

- **Rejeter l'opposition**, s'il estime que les droits des créanciers ne sont pas menacés,
- Ou ordonner le **remboursement des créances** ou la constitution de garanties suffisantes.

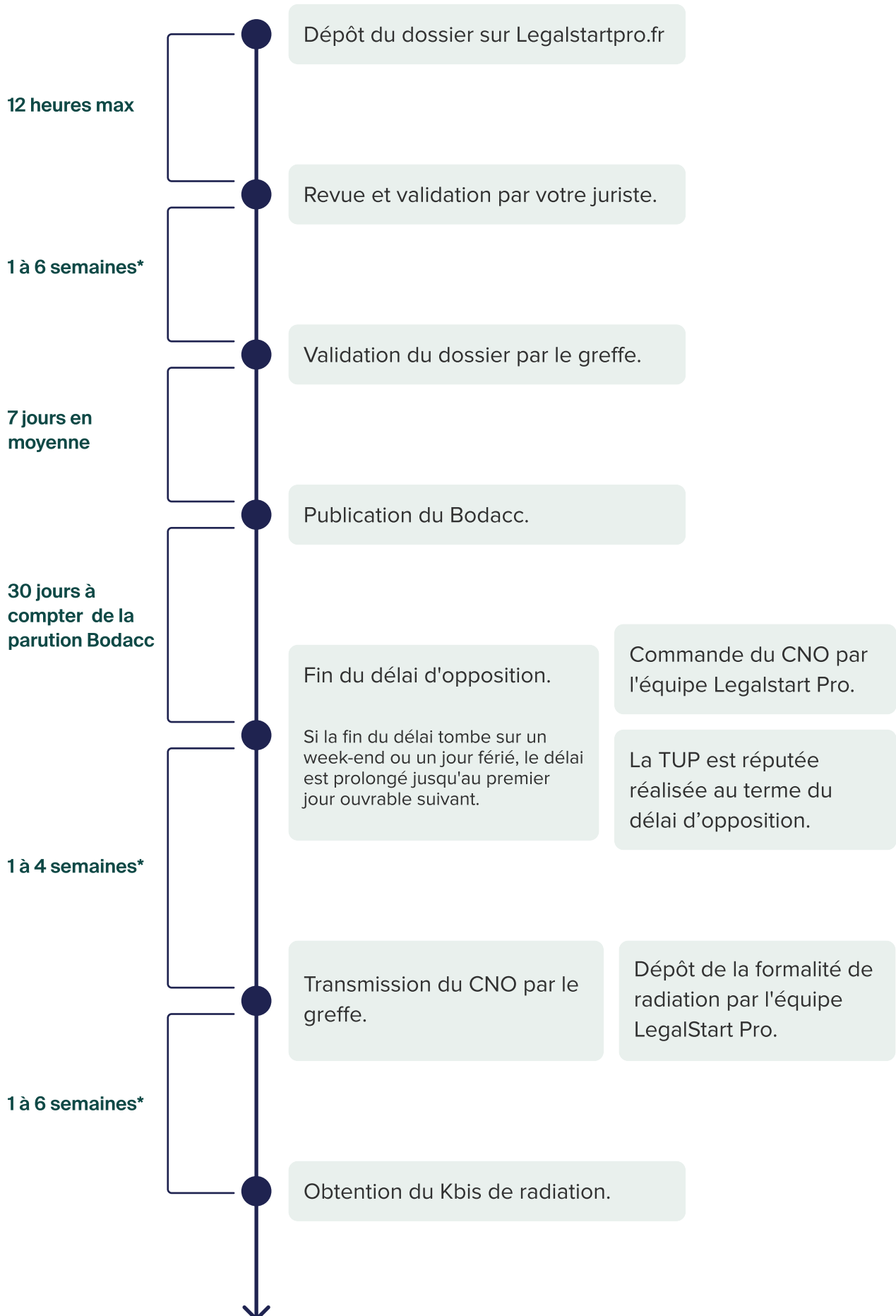
En l'absence d'opposition dans les délais, le greffe du tribunal délivre sur commande de Legalstart Pro un **certificat de non-opposition**, permettant de finaliser la transmission universelle de patrimoine au profit de l'associé unique.

## 3. Quel est le contenu du dossier ?

Le dossier de TUP doit comprendre :

- Le procès-verbal ;
- L'annonce légale rédigée et commandée par Legalstart Pro ;
- Un pouvoir au nom de Legalstart Pro.

## 4. Le calendrier à suivre



\*Délais variant en fonction du greffe

## En savoir plus sur l'offre Legalstart Pro

Chez **Legalstart Pro**, nous savons que votre temps est précieux et que la rigueur est essentielle dans la gestion des formalités juridiques. En tant que professionnel du droit, vous devez pouvoir compter sur un **partenaire fiable, réactif et expert**.

Notre mission : simplifier la gestion de vos **formalités corporate**.

Legalstart Pro est un formaliste dédié aux professionnels du droit : directions juridiques, avocats, notaires... Grâce à **notre plateforme de suivi dédiée** et à **l'expertise de nos juristes**, vous bénéficiez d'un **service premium** pensé pour répondre aux exigences de votre métier.

Dépôt de comptes, augmentation de capital, immatriculation de sociétés, fusion, transformation, apport partiel d'actifs... Nous assurons le **traitement de l'ensemble de vos démarches**, en toute fiabilité.

**Rejoignez les centaines de professionnels du droit** qui nous font déjà confiance. Concentrez-vous sur votre cœur de métier, nous nous occupons du reste.

[Découvrez Legalstart Pro](#)